SNCS-HEBDO 11 n°05

**29 Mars 2011**

# *Un comprimé de RGPP pour détruire la recherche publique*

*La Révision générale des politiques publiques (RGPP) initiée il y a trois ans, est à la fois l'argument et l'outil de la destruction des services publics. Sous prétexte de modernisation et de simplification, le gouvernement décortique sur la base d'indicateurs d'efficience le fonctionnement de la Fonction publique. Dissimulée derrière des arguments « objectifs », à seule fin déclarée d'optimiser les « fonctions supports » de l'État, la manœuvre vise surtout à mutualiser les services pour diminuer les dépenses. Cette politique conduit mécaniquement à réduire les emplois statutaires des trois fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. En initiant le processus, le gouvernement a jeté aux orties sa promesse de ne pas supprimer d'emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche. Dans les organismes de recherche, c'est une grande partie des emplois dits administratifs qui est menacée, ce qui met toute la recherche publique en danger. Les chercheurs et les ITA doivent s'opposer à cette destruction.*

***Patrick Monfort, Secrétaire général du SNCS-FSU***

Grâce à sa détermination, la communauté scientifique avait gagné la promesse, par exception au principe du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, qu'il n'y aurait pas de suppressions d'emplois dans la recherche publique et l'enseignement supérieur.

Mais la RGPP, désormais à l'œuvre, sert au Gouvernement partout, sous prétexte de sureffectifs, à supprimer des emplois dans la fonction publique. Les indicateurs d'efficience utilisés sont ceux-là mêmes qui, dans les entreprises privées, ont permis d'augmenter le profit des actionnaires sur le dos des salariés avec, à la clé, des « restructurations » conduisant inévitablement à des licenciements massifs.

Augmentation de la précarité, externalisation de certains services, les conséquences prévisibles de la RGPP sont nombreuses et aggraveront encore la dégradation des services publics (hôpital, écoles et lycées, justice, gendarmerie, DDE, …). Manque d'enseignants, classes surchargées, pénurie d'effectifs dans la justice sont déjà infligés tous les jours à tous les citoyens. La même politique permet aussi de vider des bâtiments de l'Etat pour les mettre en vente à la grande satisfaction d'investisseurs privés.

Accélérant cette politique, le gouvernement, à travers le Conseil de modernisation des politiques publiques directement présidé par Sarkozy, a décidé d'appliquer la RGPP aux opérateurs de l'Etat, dont les organismes de recherche. L'inspection générale de l'administration de l'Education nationale (IGAENR) en a été chargée et a terminé l'audit des fonctions supports de l'INRA.

Les fonctions supports sont celles qui sont considérées comme n'étant pas au « cœur du métier » de la recherche. Une telle définition sous-entend qu'elles n'ont pas à être conservées au sein des organismes de recherche, ou du moins qu'elles doivent être mutualisées si elles ne sont pas externalisées. Ces fonctions sont : finances, achats, gestion des ressources humaines, patrimoine, systèmes d'information, systèmes généraux, communication, juridique, secrétariat, restauration. Au CNRS, l'IGAENR a organisé l'audit du siège (direction et instituts), de toutes les délégations régionales et d'un échantillon de 40 unités de recherche. L'audit de l'INRA a permis à l'IGAENR d'établir un modèle qui permet de prévoir les conclusions qui seront tirées de l'audit en cours au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et au CIRAD.

Utilisant une pure logique comptable des ETP (équivalents temps plein) et du coût des contrats externalisés mais ignorant totalement le fonctionnement des laboratoires de recherche, l'IGAENR préconise à l'INRA jusqu'à 416 suppressions d'emplois. Elle propose en outre un relèvement de 4 à 13% des prélèvements sur les ressources propres des laboratoires pour financer les fonctions supports, ce qui reviendrait, comble de l'absurde, à faire payer aux laboratoires les services dont on les prive dans le même temps ! Inévitablement les emplois de fonctionnaires supprimés devront être compensés par des emplois précaires ou externalisés, financés par les contrats de recherche type ANR ...

Les chercheurs et les ITA doivent s'opposer à cette politique, qui non seulement bafoue le droit des personnels à une carrière décente mais met en cause la survie même des laboratoires Après l'audit des fonctions supports, viendra l'audit des fonctions soutiens (valorisation, documentation scientifique et technique, communication et informatique scientifique). Ce qui aura survécu du travail de recherche lui-même pourra alors être décortiqué sur la base d'indicateurs d'efficience toujours plus ubuesques et passé à son tour au hachoir.

**Contre ce massacre de notre outil de travail, le SNCS et l'ensemble des organisations syndicales appellent les personnels à se rassembler à partir de 9 heures le jeudi 31 mars, date du prochain conseil d'administration du CNRS, devant le siège de l'organisme et devant les délégations régionales.**